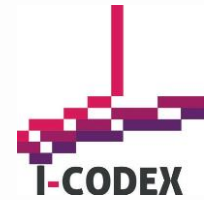


FUSIONS ET ABSORPTIONS, CONSEQUENCES POUR LES REGIMES DE PREVOYANCE



PROGRAMME

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes des régimes de prévoyance en cas de fusion ou de transfert d'entreprise
- Maîtriser les différentes étapes pour conseiller efficacement l'employeur

Outils pédagogiques :



Quiz



Apports

DUREE DE LA FORMATION : 1 JOUR

- QUIZ
- **Module 1 : Définition de la fusion-acquisition**
 - ➔ Distinguer les différentes situations de transfert d'entreprise et de restructuration : fusion, acquisition, succession, cession totale ou partielle
 - ➔ Impact sur les relations collectives de travail
 - Impacts sur les conventions collectives et les accords collectifs
 - Le sort des usages et accords atypiques
 - Incidences sur les accords en matière d'épargne salariale

- **Module 2 : Impact sur les régimes de prévoyance complémentaire en cas de fusion ou de transfert d'entreprise**

- La circulaire Urssaf (n°2011-036) du 24 mars 2011
- Les impacts sur les régimes de prévoyance et santé
- Quelles sont les modalités de dénonciation des actes fondateurs des contrats (référendum, DUE, Accords, usages) et de mise en place des nouveaux
- Des impacts variables en fonction des modalités de mise en place des régimes d'origine
- Les délais d'harmonisation - étude par garantie
- Obligations liées au transfert du contrat de travail
- Passif sociaux
- Le sort des retraités